

# Arts, culture et territoires le partage de l'interrogation, le courage de l'imagination

AVIGNON 2014

## Rencontre ouverte des Associations d'élus



On ne peut nier l'impact de la structuration territoriale ni celui d'une inquiétante baisse programmée des moyens budgétaires de collectivités. Mais la responsabilité culturelle politique, si elle peut s'adapter ou s'appuyer sur l'organisation territoriale, ne saurait y être entièrement indexée.

### Le courage de l'imagination.

Un "territoire culturel" n'est pas un périmètre géographique fixe mais un ensemble de personnes liées par une communauté d'émotions, de confrontations de valeurs, de dialogues d'identités, d'héritages et de goûts. Ces communautés culturelles multiples, croisées, ignorent les frontières administratives car la culture et les arts croisent l'intuition la plus personnelle et la teneur d'universalité de leur puissance d'émancipation, le "terrain" et le monde, le proche et le lointain.

Il relève de l'intelligence politique *d'imaginer* de nouveaux territoires culturels et de s'engager dans des coopérations à la fois entre collectivités et avec les personnes en élaborant des projets et des dispositifs mêlant les savoir-faire professionnels et le dynamisme créateur de chacun.

De tels projets développés conjointement entre élus, artistes, professionnels et citoyens sont déjà une réalité.

Il faut mettre en valeur les initiatives, les approfondir et être capable d'en inventer de nouvelles quand cela est nécessaire. Les politiques culturelles ont toujours été un espace d'imagination politique. Elles doivent continuer de manifester ce courage de l'invention, ce refus de la résignation, cette tension joyeuse de la construction libre de l'avenir.

### Le partage de l'interrogation.

Un "territoire culturel", c'est un espace partagé d'inventivité artistique. A la liberté des artistes et des initiatives culturelles privées doit s'ajouter celle de la créativité politique, par-delà les habitudes, les contraintes des périmètres administratifs et la raideur d'une gouvernance verticale qu'ils induisent.

Cette liberté se nourrit de dialogues, d'interrogations partagées, échangées. Elles sont multiples. Comment créer les conditions de l'exercice effectif pour tous du droit à expérimenter les langages artistiques ? Comment articuler le territoire dans son identité et l'invention artistique dans son universalité ? Comment compléter l'organisation d'une offre culturelle avec l'écoute de l'apport culturel de chacun ? Comment éviter instrumentalisation des artistes et des acteurs culturels sans renoncer à leur participation citoyenne ? Comment créer des territoires de liberté et des libertés de territoires ?

\*

Au moment où grondent les inquiétudes et émergent des tentations de repli, c'est au partage de l'interrogation et au courage de l'imagination que les associations d'élus co signataires des déclarations d'Avignon 2010, 2012 et 2013 convient aujourd'hui tous ceux qui savent que l'essor des arts et de la culture est la condition indispensable de la vitalité démocratique de notre société.

# **Rencontre publique organisée par Les associations d'élus**

**AMRF** – Association de Maires Ruraux de France

**APVF** – Association des Petites Villes de France

**AMF** – Association des Maires de France

**VdF** – Villes de France (ex FVM, Fédération des Villes Moyennes)

**AMGVF** – Association des Maires des Grandes Villes de France

**AMVBF** – Associations Ville et Banlieue

**ADCF** – Association des Communautés de France

**ACUF** – Association des Communautés Urbaines de France

**ADF** – Assemblée des Départements de France

**ARF** – Association des Régions de France

**FNCC** – Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture

Propos introductif, **Jean VIARD**, sociologue, Directeur de recherches Sciences politiques Paris

Modérateur : **Jean DUMONTEIL** journaliste, Directeur de la Lettre du Secteur Public

Rencontre sous forme de débat ouvert avec : des élu(e)s, des professionnels, des artistes.....